

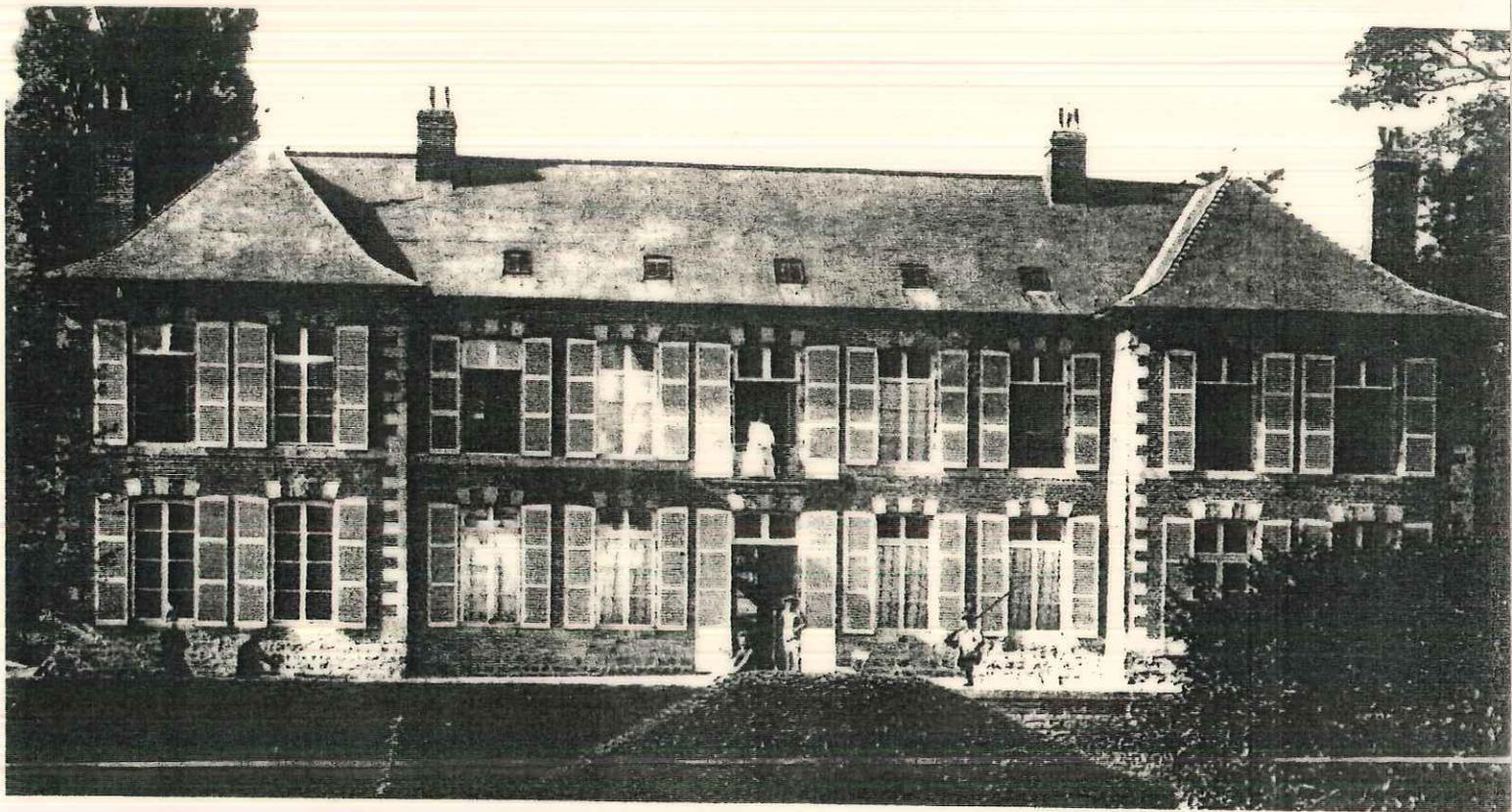
La terre de Cessières a appartenu aux familles de Gouy d'Artsy, de Laleu et de Ronty. En 1753, Marie Catherine de Laleu épouse François Etienne dit Gouge de Cessières, auteur de «L'Art d'aimer et des jardins ornements».

Elisabeth Le Gras, veuve de Charles François de Ronty, chevalier, seigneur de Suzy donne le château de Cessières à sa nièce Antoinette Félicité Lepentier de Juvigny quand elle épouse en 1791

ce dernier, Marie-André-Edmond Romain, vicomte de Beurieux, est le propriétaire du château en 1914.

Description :

Le château, construit au XVII^e siècle, comprenait un corps de logis de 15 mètres sur 8, encadré par deux pavillons de 7 mètres sur 10. Construit sur caves, il montrait deux niveaux de cinq travées pour le corps central, et de deux travées pour les



Charles Jean Chrysostome Chabaille d'Auvigny. Les deux-ci vendent en 1821 à Louis David et sa femme Henriette Hurault le domaine qui faisait environ 100 hectares. En 1825, seuls le château et le parc sont vendus à Jules de Moydier, garde du Corps du Roi et à sa femme Clarisse Elisabeth de Champ. Le reste de la propriété est dépecée par un marchand de bois. En 1832, M. et Mme de Moydier vendent le château à Edmond-Auguste Romain (†1853), ancien sous-préfet de Sedan, le père de la fille du général Desjardins. Leur fils Antoine-Henri Romain meurt en 1901. Le fils de

les pavillons. Seul le soubassement des façades était en grès, le reste étant en brique et pierre, la pierre intervenant comme cordon séparant les deux niveaux, comme chaînages d'angles et en chaînages alternés avec la brique tout autour des fenêtres. Les toitures, en ardoises, avaient été modifiées au XIX^e siècle et n'étaient plus indépendantes. Le château était bien campé sur sa terrasse et dominait la cour d'arrivée à laquelle on accédait par un escalier à double volée. Les communs étaient nombreux : colombier, écuries, remises, etc...

Situation : Au bout de la rue du Château. Le château était construit sur une terrasse à flanc de coteau.



Distribution intérieure :

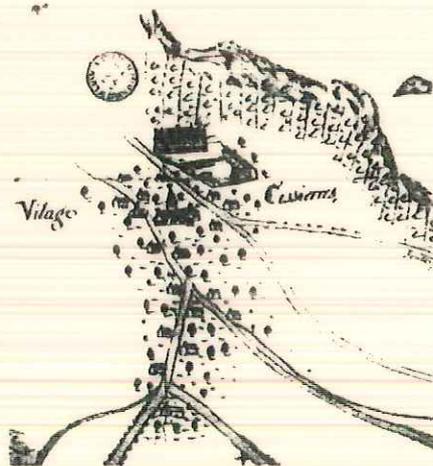
Tout le bâtiment se trouvait sur un sous-sol constitué de caves voûtées en plein cintre. Un couloir voûté donnait accès de plein pied de ces caves à la cour en passant sous la terrasse et le perron, dans le prolongement de l'axe du vestibule.

Au rez-de-chaussée, on pénétrait dans un vestibule d'entrée contenant l'escalier à l'anglaise. A droite, on trouvait un grand salon éclairé par quatre fenêtres, deux sur la cour, deux sur le parc. Le pavillon de droite était divisé en deux pièces : un salon ouvrant par deux fenêtres sur la cour et la bibliothèque avec deux fenêtres sur le parc. A gauche du vestibule, la salle à manger avec comme le grand salon quatre fenêtres ; de belles boiseries Louis XV la recouvraient. Dans le pavillon de gauche on trouvait la cuisine avec deux fenêtres, ainsi qu'une laverie, un office pour la cuisine et un pour la salle à manger.

Au premier étage, du palier, un couloir desservait la façade du corps de logis côté cour et donnait accès de chaque côté à une chambre avec deux fenêtres. Le couloir donnait accès au pavillon droit constitué d'une chambre donnant par deux fenêtres sur la

cour, et à l'arrière d'un boudoir éclairé aussi par deux fenêtres. Le pavillon de droite était constitué par une chambre avec deux fenêtres sur la cour et à l'arrière par deux petites pièces éclairées par une seule fenêtre et servant de salles de bain.

Un escalier en chêne menait aux combles du deuxième étage, dont la charpente était très ouvragée. Dans la partie centrale, des chambres de service avaient été aménagées.



Plan du XVIII^e siècle

Destruction :

Explosion des caves voûtées par des engins à retardement placés par les Allemands lors de leur retraite en 1918. Après la guerre, M. Romain décide de ne pas reconstruire le chateau et s'installe alors en Sologne au chateau du Val d'Arignan à Yvoy-le-Marron.

Quelques vestiges subsistent comme une portion des murs d'enceinte et certains bâtiments des communs. Une salle polyvalente a été construite en 1994 au milieu de l'ancienne cour d'honneur.